



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TOULON

Direction Jeunesse

Tél. 04 94 36 81 51
Fax. 04 94 36 81 81

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex

www.toulon.com

Modalités d'inscriptions en accueil de loisirs pour l'année scolaire 2011-2012

Afin de faciliter l'organisation des inscriptions en accueil de loisirs municipal et vous permettre de prévoir en amont les périodes de présence de vo(tre/s) enfant(s), la direction de la jeunesse de la ville de Toulon vous informe de la mise en place des **modalités d'inscriptions** pour l'année scolaire 2011-2012.

Déménagement

La direction jeunesse change de locaux à partir du 01 août 2011. Les inscriptions ainsi que toutes les démarches administratives relatives aux accueils de loisirs s'effectueront à l'adresse suivante :

Groupe scolaire de Port Marchand
Direction municipale de la jeunesse
20 rue Robert Schumann
83000 TOULON
04 94 36 81 51

Les inscriptions : le principe

Pour les mercredis

L'enfant doit être obligatoirement inscrit au plus tard 15 jours avant sa venue en accueil de loisirs et ce pour une durée d'un mois minimum.

Pour les vacances scolaires

L'enfant doit être obligatoirement inscrit 1 semaine avant sa venue en accueil de loisirs et ce pour une durée d'une semaine minimum.

Calcul du prix de journée

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Inscription de septembre à décembre 2011

Pour connaître votre prix de journée, il vous suffit de transmettre au bureau des inscriptions votre avis d'imposition 2010 sur les revenus 2009 et une attestation de paiement CAF, notifiant votre quotient familial datée de moins de 3 mois, soit par fax au 04.94.36.36.01, soit à l'adresse courriel suivante : bdijeunesse@mairie-toulon.fr ou dans la boîte aux lettres du bureau des inscriptions (groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON).

Inscription de janvier à décembre 2012

Pour connaître votre prix de journée, il vous suffit de transmettre au bureau des inscriptions votre avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010 et une attestation de paiement CAF, notifiant votre quotient familial datée de moins de 3 mois, soit par fax au 04.94.36.36.01, soit à l'adresse courriel suivante : bdjeunesse@mairie-toulon.fr ou dans la boîte aux lettres du bureau des inscriptions (groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON).

Afin de faciliter le traitement de votre demande, nous vous remercions de préciser sur les documents transmis le nom, prénom, date de naissance de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous contacter et vous communiquer le prix de journée.

Modalités d'inscriptions

L'enfant n'a jamais fréquenté d'accueil de loisirs durant 2011 et/ou 2012

Soit vous effectuez l'inscription directement au bureau des inscriptions (groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON) aux dates définies sur le calendrier ci-dessous. Pour que l'inscription soit prise en compte, il faut constituer un dossier complet (voir paragraphe ci-dessous) par enfant.

Soit vous connaissez votre prix de journée (voir ci-dessus) et vous pouvez déposer au Bureau des Inscriptions (groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON) le dossier complet accompagné du règlement aux dates d'inscriptions correspondantes aux périodes choisies (voir ci-dessous).

L'enfant a fréquenté un accueil de loisirs durant l'année 2011 et/ou 2012

Vous connaissez votre tarif journalier pour l'année 2011 et/ou l'année 2012 (en cas d'oubli, vous pouvez toujours contacter le bureau des inscriptions)

Soit vous adressez la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la ville de Toulon : www.toulon.com, onglet l'enfance et la jeunesse, la jeunesse) correspondante à la période choisie dûment remplie et accompagnée du règlement à l'ordre de Régie Jeunesse (dans le cas où vous inscrivez deux enfants dans deux accueils de loisirs différents, merci d'établir un chèque par accueil de loisirs)

Soit vous faites l'inscription directement au bureau des inscriptions (groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON)

Constitution du dossier

- **Fiche d'inscription correspondante à la période souhaitée,**
- **Fiche de sortie,**
- **Fiche de renseignements administratifs,**
- **Fiche sanitaire de liaison,**
- 2 photos d'identités récentes de vo(tre/s) enfant(s),
- Photocopie de l'attestation de paiement CAF datée de moins 3 mois,
- Photocopie de l'avis d'imposition des deux parents si vous n'êtes pas mariés (cf paragraphe « calcul du prix de journée »),
- Numéro de sécurité social auquel vo(tre/s) enfant(s) est(sont) rattaché(s),
- Attestation d'assurance de responsabilité civile extrascolaire,
- Photocopie des vaccinations figurant sur le carnet de santé,
- Certificat médical de non contre indication à la fréquentation d'un accueil de loisirs et d'aptitude à la pratique de toutes activités sportives (valable 1 an),
- Attestation de natation de 25m ou 50m pour les 6-12 ans,
- Copie du jugement de divorce, si il y a lieu, précisant le lieu de résidence de vo(tre/s) enfant(s),
- En cas d'allergie ou de tout autre pathologie, vous devez faire établir un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**,

Documents téléchargeables

Tous les documents nécessaires à la constitution du dossier sont téléchargeables sur le site de la ville de Toulon (www.toulon.com), onglet l'enfance et la jeunesse, la jeunesse.

Cas particuliers des accueils de loisirs

M.E.A. (Maison de l'Enfance et des Arts)

Cet accueil de loisirs municipal a un fonctionnement différent car il offre un accueil en journée et/ou demi-journée avec ou sans repas ; le prix est forfaitaire et n'est pas calculé en fonction de vos revenus et de vos enfants à charge.

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de l'accueil de loisirs aux périodes suivantes :

Maison de l'Enfance et des Arts – 33 place pêcheuret – La visitation –
Tel. 04 94 09 07 07

Les horaires d'accueil pour les jours d'inscriptions : 8h00-11h30 et 13h30-17h30

- mercredis du 07 septembre au 14 décembre 2011, soit 13 jours :
mercredi 31 août 2011
- vacances de Toussaint 2011 (du 24 octobre au 02 novembre, soit 7 jours) :
mercredi 28 septembre 2011
- vacances de Noël : structure fermée
- mercredis du 04 janvier au 28 mars 2012, soit 11 jours :
mercredi 07 décembre 2011
- vacances de février 2012 (du 27 février au 09 mars, soit 10 jours) :
mercredi 01 février 2012
- mercredis du 04 avril au 27 juin 2012, soit 11 jours :
mercredi 21 mars 2012
- vacances de Pâques 2012 (du 23 avril au 04 mai 2012, soit 9 jours) :
mercredi 04 avril 2012

Jean Aicard (Attention : changement de lieu d'inscription)

Cet accueil de loisirs municipal a un fonctionnement différent car il offre un accueil en journée et/ou demi-journée avec ou sans repas ; le prix est forfaitaire et n'est pas calculé en fonction de vos revenus et de vos enfants à charge.

Les inscriptions s'effectueront au bureau des inscriptions situé : groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON aux dates précisées ci-dessous.

Calendrier d'inscriptions pour mercredis et petites vacances 2011-2012

A partir du lundi 22 août 2011

Les mercredis du 07 septembre au 19 octobre 2011, 7 jours

Les vacances de Toussaint : du 24 octobre au 02 novembre 2011, 7 jours,

- clôture 1^{ère} semaine : 14 octobre 2011,

- clôture 2^{ème} semaine : 21 octobre 2011

A partir du lundi 17 octobre 2011

Les mercredis du 09 novembre au 14 décembre 2011, 6 jours

Les vacances de Noël : du 19 décembre au 30 décembre 2011, 10 jours

- clôture 1^{ère} semaine : 09 décembre 2011

- clôture 2^{ème} semaine : 16 décembre 2011

A partir du lundi 12 décembre 2011

Les mercredis du 04 janvier au 22 février 2012, 8 jours

Les vacances de février : du 27 février au 09 mars 2012, 10 jours

- clôture 1^{ère} semaine : 17 février 2012

- clôture 2^{ème} semaine : 24 février 2012

A partir du lundi 20 février 2012

Les mercredis du 14 mars au 18 avril 2012, 6 jours

Les vacances de Pâques : du 23 avril au 04 mai 2012, 9 jours

- clôture 1^{ère} semaine : 13 avril 2012

- clôture 2^{ème} semaine : 20 avril 2012

A partir du lundi 16 avril 2012

Les mercredis du 09 mai au 27 juin 2012, 8 jours

Été 2012

Les modalités ainsi que les dates d'inscriptions seront définies ultérieurement. Elles seront disponibles au mois de mars 2012 auprès du bureau des inscriptions ou sur le site de la ville Toulon (www.toulon.com, onglet enfance et jeunesse, jeunesse).

Pour tous renseignements complémentaires

Le Bureau des inscriptions reste à votre disposition soit :

- par courrier : groupe scolaire de Port Marchand, direction municipale de la jeunesse, 20 rue Robert Schumann, 83000 TOULON

- par téléphones : 04 94 36 82 33 – 04 94 36 82 39 – 04 94 36 83 65 – 04 94 36 86 37 – 04 94 36 83 66 – 04 94 36 82 38

- par fax : 04 94 36 36 01

- par courriel : bdijeunesse@mairie-toulon.fr